



## **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 14 MAI TENUE À HUIS CLOS**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, QUE :

Le 14 mai 2020, à 20 h, aura lieu la prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC. Celle-ci sera tenue à huis clos et diffusée en direct, en mode virtuel, via la plateforme interactive de webdiffusion de la MRC.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire. L'objectif de cette modalité est de permettre au conseil de la MRC de continuer de prendre des décisions nécessaires au fonctionnement de l'organisme, sans compromettre la santé des élu(e)s et des citoyen(ne)s.

Les citoyens qui le souhaitent pourront visionner la séance et transmettre leur question en direct, en s'inscrivant sur la plateforme <http://www.margueritedyouville.wdplus-neo.com/>

Donné à Verchères, le 7 mai 2020

Sylvain Berthiaume  
Directeur général et secrétaire-trésorier